

**COMMUNIQUE DE PRESSE à l'occasion de l'Assemblée générale de la
Banque Coop
pour publication immédiate**

Assemblée générale de la Banque Coop

**Bénéfice de l'exercice en hausse, renouvellement du Conseil
d'administration**

Bâle, 18 avril 2005 – A l'Assemblée générale de la Banque Coop qui s'est tenue aujourd'hui à Bâle, le président du Conseil d'administration Willi Gerster a annoncé un bénéfice record de l'exercice de CHF 57,5 millions, ce qui correspond à une hausse de 50,2% comparé à l'exercice précédent. Le dividende brut reste inchangé avec CHF 1.70 par action. Conformément aux statuts, les actionnaires ont élu l'ensemble du Conseil d'administration.

1'390 actionnaires ont pris part à l'Assemblée générale, ce qui représente un capital-actions de CHF 246.76 millions et 73,1 % du capital-actions ayant droit de vote. Les actionnaires de la Banque Coop ont approuvé à une large majorité toutes les propositions du Conseil d'administration.

Willi Gerster, le président du Conseil d'administration, a parlé d'un "résultat réjouissant". Le bénéfice brut a augmenté de 3,4%, atteignant ainsi CHF 96,7 millions. Alors que le produit d'exploitation est resté stable à CHF 228,2 millions, les charges d'exploitation ont continué à diminuer (- 2,4%), retombant à CHF 131,5 millions. Le cours de l'action Banque Coop a gagné 12,9% pour se situer à CHF 52.50.

Avec CHF 10,2 milliards, le total du bilan de la Banque Coop a dépassé en 2004 pour la première fois la barre des 10 milliards. La croissance se reflète à l'actif par une nouvelle hausse des prêts hypothécaires de 7,6% à CHF 8,1 milliards. Les avoirs gérés atteignaient au 31.12.2004 CHF 14,3 milliards.

Côté produit, les opérations de commissions et de prestations de services se sont distinguées par une progression de 8,9% à CHF 56,6 millions. La principale source de revenu de la Banque Coop, les opérations d'intérêts, est demeurée stable avec un plus de 1,1% à CHF 154,0 millions. Le cost/income ratio s'est amenuisé, passant de 59% à 57,6%.

En vue de la croissance future, ce bon résultat permet à la Banque Coop d'attribuer CHF 22,5 millions (exercice précédent: CHF 11 millions) aux réserves pour risques bancaires généraux.

W. Gerster a constaté que la Banque Coop se trouvait sur une voie de croissance constante et s'est montré optimiste pour l'avenir.

La tâche principale de l'Assemblée générale a été l'élection du Conseil d'administration pour un nouveau mandat de 4 ans. Urs Berger, Leonardo Cereghetti, Anita Fetz, Werner Funk et Roman Geeser ne se sont pas représentés.

Willi Gerster, Irene Kaufmann, Erwin Kläy, Hans Peter Schwarz, Michael von Felten, Urs Wehinger et Richard Widmer, déjà membres du Conseil d'administration, ont été confirmés. Ont été nouvellement élus comme membres Andreas C. Albrecht, Christine

Keller, Hans Peter Kunz, Markus Lehmann et Markus Ritter. Tous les membres ont été élus lors d'un vote personnel à une grande majorité.

L'Assemblée générale a en outre approuvé la baisse du capital minimum nécessaire pour avoir le droit d'inscrire un objet à l'ordre du jour de CHF 1 million de valeur nominale à CHF 100'000.-- et autorisé le Conseil d'administration à augmenter le capital-actions à concurrence de CHF 150 millions pendant deux ans au maximum.

Pour tout complément d'information:

Christoph Loeb
Responsable Communication
Tél. 061 286 24 04
Portable: 079 292 56 48
E-mail: christoph.loeb@bankcoop.ch